



Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement
Department für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Mise à l'enquête à faire paraître dans l'édition du 24 mai 2019

Le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement

par le Service de la mobilité, soumet à l'enquête publique le **projet d'exécution relatif à la réhabilitation du collecteur des eaux claires de la route cantonale n° T9 St-Maurice – Brig, tronçon : « St-Maurice – Martigny, Evionnaz sud »**, sur le territoire de la commune d'Evionnaz, pendant **trente** jours, conformément aux articles 39 et suivants de la loi sur les routes du 3 septembre 1965 (LR).

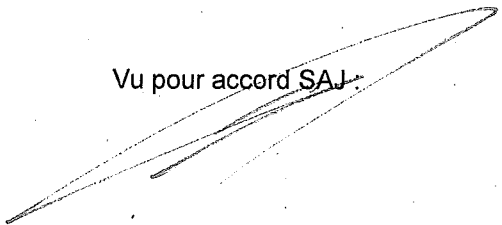
Les plans peuvent être consultés pendant ce délai à l'Administration communale d'Evionnaz, au Service de la mobilité, Bâtiment Mutua, rue des Creusets 5, à Sion ainsi qu'au Service de la mobilité, arrondissement 3 – Bas-Valais, Rue du Léman 29 bis, à Martigny.

Les oppositions éventuelles doivent être motivées et adressées par écrit au Conseil municipal d'Evionnaz dans le délai de trente jours à compter de la présente publication.

Date 21 mai 2019


Jacques Melly
Conseiller d'Etat

Vu pour accord SAJ



Copie SDM, arrondissement 3 – Bas-Valais
SDM Sion, Infrastructures routières et trafic
Municipalité d'Evionnaz
SDT
SEN